

BILAN - ACTIF

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

ACTIF	Valeurs au 30/06/25			Valeurs au 30/06/24
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	27 496	21 369	6 127	3 739
Fonds commercial (1)	140 400	126 360	14 040	28 080
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels	318 833	174 965	143 868	174 147
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 100		1 100	1 100
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	5 050		5 050	5 050
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 390		12 390	12 390
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	505 269	322 694	182 575	224 506
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 820		3 820	3 500
Créances				
Clients (3)	878 822		878 822	875 386
Clients douteux, litigieux (3)	59 351	49 459	9 892	9 126
Clients Factures à établir (3)	753		753	9 497
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	19 090		19 090	19 003
Fournisseurs débiteurs	1 945		1 945	396
Groupe et associés (3)	76 649		76 649	73 757
Débiteurs divers (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	444 403		444 403	197 500
Charges constatées d'avance (3)	48 929		48 929	43 581
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 533 761	49 459	1 484 302	1 231 747
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	2 039 030	372 154	1 666 877	1 456 253

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 200 000)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

 Réserve légale

 Réserves statutaires ou contractuelles

 Réserves réglementées

 Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

Valeurs
au 30/06/25

Valeurs
au 30/06/24

200 000

200 000

1 000

1 000

197 102

159 164

168 509

67 939

566 611

428 102

566 611

428 102

129 306

163 483

114 376

75 054

75 820

83 571

37 799

30 086

537 412

493 592

6 563

18 441

198 989

163 924

1 100 266

1 028 150

94 902

129 156

1 005 364

898 994

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

ANNEXE COMPTABLE

ANEXE DES COMPTES ANNUELS

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025 dont le total est de 1 666 876,75 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 168 508,81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/10/2025.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

La société a souhaité anticiper les règlements ANC N° 2022-06 article 27 et N° 2023-03 article 8 dès l'exercice 2024/2025. Dès lors, les comptes de transferts de charges ont été supprimés et les charges et produits exceptionnels ont été reclassées en charges d'exploitation dans la mesure où les flux ne répondent pas à la nouvelle définition des charges et produits exceptionnels. La mise en oeuvre anticipée du règlement susvisé constitue un changement de méthode.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Logiciels informatiques	1 an
- Fonds commercial	10 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de bureau informat.	3 ans
- Mobilier	10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	161 746	6 150
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	181 568	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	80 250	3 105
		Matériel de bureau & mobilier informatique	70 512	5 048
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	TOTAL	332 330	8 153
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 100	
	Autres titres immobilisés		5 050	
	Prêts et autres immobilisations financières		12 390	
		TOTAL	18 540	
		TOTAL GENERAL	512 616	14 303
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions	
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		167 896
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui		
		Inst. gal. agen. amé. cons		
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			
		Inst. gal. agen. amé. divers	181 568	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	61 705	
		Mat. bureau, inform., mobilier	75 560	
		Emb. récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes	TOTAL	21 650	318 833
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 100	
	Autres titres immobilisés		5 050	
	Prêts & autres immob. financières		12 390	
		TOTAL	18 540	
		TOTAL GENERAL	21 650	505 269

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES					
IMMobilisations AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial		112 320	14 040			126 360	
Autres immobilisations incorporelles		17 607	3 762			21 369	
TOTAL		129 927	17 802			147 729	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
Inst. générales agen. aménag.							
Inst. techniques matériel et outil. industriels							
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	72 457	18 157			90 614	
	Matériel de transport	51 959	11 731		21 650	42 040	
	Mat. bureau et informatiq., mob.	33 767	8 545			42 312	
	Emballages récupérables divers						
TOTAL		158 183	38 432		21 650	174 965	
TOTAL GENERAL		288 110	56 234		21 650	322 694	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMobilisations AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étailler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i> Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges Prov. pour garanties données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligations similaires Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immobilisations Prov. pour gros entretien et grdes réparations Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	45 632	20 730	16 903	49 459
	TOTAL	45 632	20 730	16 903	49 459
	TOTAL GÉNÉRAL	45 632	20 730	16 903	49 459
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		20 730	16 903	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ACTIF CIRCULANT

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières	12 390			12 390
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	59 351			59 351
	Autres créances clients	879 575		879 575	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	17 590	17 590	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	1 500	1 500	
		Divers			
	Groupe et associés (2)	76 649		76 649	
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 945		1 945	
	Charges constatées d'avance	48 929		48 929	
	TOTAUX	1 097 928		1 026 186	71 741
(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	48 929
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	48 929

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	753
Autres créances	1 500
Disponibilités	
TOTAL	2 253

CAPITAUX PROPRES

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 000,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 000,00	100,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Le-CaC

Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	129 306	34 405	94 902	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	113 619	113 619		
Personnel & comptes rattachés	216 960	216 960		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	97 825	97 825		
Etat & autres collectiv. Impôts sur les bénéfices	23 658	23 658		
publics Taxe sur la valeur ajoutée	189 950	189 950		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	9 020	9 020		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	114 376	114 376		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	6 563	6 563		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	198 989	198 989		
TOTAUX	1 100 266	1 005 364	94 902	

Renvois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
- Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

33 962

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Le-CaC
Du 01/07/2024 au 30/06/2025

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		MONTANT
Exploitation		198 989
Financiers		
Exceptionnels		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		198 989

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		MONTANT
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		150
Emprunts et dettes financières divers		3 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 799
Dettes fiscales et sociales		254 536
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 800
TOTAL DES CHARGES À PAYER		298 179

SARL LE-CAC
Au capital de 200 000 €
Siège : 13 rue de la Montjoie – 93210 St DENIS
RCS n° B 517 658 670 - BOBIGNY

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq,
Et le vingt neuf décembre,
A dix huit heures

Les associés de la société LE-CAC, société à responsabilité limitée au capital de 200 000 €, divisée en 2 000 parts sociales de 100 € chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation faite par le gérant le 12 décembre 2025.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, tant à titre personnel que comme commanditaire.

M. Vincent LAMY préside la séance en sa qualité de co-gérant de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le gérant, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant votés par correspondance, réunissant le quorum requis, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société à responsabilité limitée LE-CAC, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2025, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,**
- 2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,**
- 3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2025,**
- 4) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.**

Le Président présente aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le 30 juin 2025,
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30 juin 2025, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Un double de chacune des convocations adressées aux associés le 12 décembre 2025,
- Les Statuts de la société.

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société.

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au 30 juin 2024, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour ledit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à 168 508,81 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------------|
| - Au poste « Réserve légale » : _____ | 19 000,00 euro, |
| - Au poste « Dividendes » : _____ | 130 000,00 euros, |
| - Au poste « Autres réserves » : _____ | 19 508,81 euros. |

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve-la ou les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités où besoin sera.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le co-gérant
Vincent LAMY

